

Le 4 avril 5, 2022

Membres du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des
communes
a/s de la greffière du Comité, Hilary Jane Powell

Bonjour,

**Objet : Étude sur le plafond des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur
pétrolier et gazier**

L'ACPP est heureuse d'avoir l'occasion de présenter un mémoire au Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes, qui l'examinera dans le cadre de son étude du plafond des émissions proposé pour le secteur canadien du gaz naturel et du pétrole.

L'industrie pétrolière et gazière en amont partage l'engagement du gouvernement à réduire les émissions et à lutter contre les changements climatiques mondiaux. Fournir de l'énergie responsable, abordable et stable à la planète tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont des défis internationaux auxquels les membres de l'ACPP peuvent offrir des solutions. Notre industrie est bien placée pour contribuer à réduire les émissions grâce à son expertise scientifique et technologique. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de travailler avec les gouvernements pour atteindre nos objectifs communs.

Le rôle énergétique du Canada à l'échelle mondiale et un plafond des émissions :

La croissance des exportations canadiennes de pétrole et de gaz naturel est un moyen pratique de réduire les émissions mondiales et d'améliorer la sécurité énergétique nationale et mondiale. Il est impératif que le Canada adopte une approche stratégique pour soutenir l'approvisionnement énergétique mondial en rendant ses propres systèmes de production et de transport d'énergie plus robustes et mieux adaptés à la demande mondiale. Le rôle le plus important et le plus pressant que le Canada puisse jouer dans la lutte contre les changements climatiques mondiaux, c'est de remplacer le

2100-350, 7 Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3N9 Canada
Tél. 403-267-1100
Télé. 403-261-4622

1820-275, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1P 5H9 Canada
Tél. 613-288-2126
Télé. 613-236-4280

1004-235, rue Water
St. John's (Terre-Neuve et Labrador)
A1C 1B6 Canada
Tél. 709-724-4200
Télé. 709-724-4225

202-1110, rue Government
Victoria
(Colombie-Britannique)
V8W 1Y2 Canada
Tél. [778-265-3819](tel:778-265-3819)
Télé. 403-261-4622

charbon dans le bouquet énergétique mondial par du gaz naturel canadien¹ responsable exporté sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL). L'exportation de GNL du Canada vers des marchés en Asie et en Europe réduirait les émissions mondiales nettes en remplaçant le charbon et améliorerait la sécurité et la prospérité énergétiques du Canada et de nos alliés.

Le Canada est le seul pays producteur d'énergie au monde où de grandes entreprises, soit six grands exploitants de sables bitumineux, disposent d'un objectif et d'un plan pour atteindre la carboneutralité. De plus, les producteurs canadiens de gaz naturel continuent d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques environnementales de calibre mondial, notamment en alimentant les installations au moyen de l'hydroélectricité et en réduisant les émissions de méthane et l'utilisation de l'eau au moyen de technologies novatrices.

Les entreprises membres de l'ACPP appuient les politiques climatiques qui permettent de réduire avec efficacité et efficience les émissions de GES, tout en protégeant leur capacité à maintenir un secteur pétrolier et gazier dynamique qui continue d'offrir des innovations sur le plan environnemental. Bien que nous reconnaissons que les détails précis sur le plafond des émissions sont toujours à l'étude, nous savons que si l'on n'établit pas correctement la responsabilité de l'industrie pour réduire les émissions, cela pourrait limiter la capacité du Canada d'améliorer la sécurité énergétique mondiale et de réduire les émissions mondiales nettes. Le gouvernement dispose déjà d'outils qui favorisent la réduction des émissions industrielles, et une nouvelle réglementation ou politique pourrait perturber ces mécanismes efficaces et ralentir les progrès.

Nous sommes d'avis que l'établissement d'une cible stratégique pour la réduction des émissions, plutôt que d'un nouveau règlement, garantirait que les politiques et les règlements actuels continueront d'encourager l'innovation et de récompenser les mesures concrètes de réduction des émissions. À cette fin, voici ce que recommande l'ACPP :

- Que le gouvernement du Canada établisse une cible stratégique pour la réduction des émissions et n'impose aucun plafond d'émissions par voie de réglementation.
- Que toute nouvelle politique sur les changements climatiques respecte les investissements antérieurs qui ont été faits de bonne foi, en se fondant sur le respect des politiques et des règlements existants pour s'assurer que ces actifs ne sont pas indûment touchés ou abandonnés. C'est important pour que le Canada demeure un environnement d'investissement prévisible et attrayant.
- Que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces pour veiller à ce que toute approche fédérale envers les politiques climatiques respecte les compétences provinciales en matière de développement des ressources naturelles et préserve la

¹ Le gaz naturel émet 50 % moins de CO₂ par unité d'énergie que le charbon. (Source : L'EIA des États-Unis)

capacité des provinces d'adopter des politiques climatiques adaptées et efficaces à l'échelle locale.

- Que le gouvernement du Canada fasse la promotion du rôle stratégique que le pétrole et le gaz naturel canadiens peuvent jouer dans la réduction des émissions mondiales.
- Que le gouvernement du Canada adopte une stratégie complémentaire pour le commerce de l'énergie mondial, incluant notamment des mesures réglementaires qui appuient la construction d'infrastructures et attirent des investissements dans de grands projets.

L'ACPP est déterminée à assurer la santé d'une industrie pétrolière et gazière qui jouira toujours d'un avenir solide au Canada et dans le monde, qui inclut la création d'emplois pour des centaines de milliers de Canadiens, l'avancement de la réconciliation avec les Autochtones, la garantie d'un approvisionnement sûr en énergie produite de façon responsable pour les Canadiens et pour nos alliés aux États-Unis et en Europe, de même que des revenus de milliards de dollars pour les divers ordres de gouvernement au Canada.

La correspondance complète de l'ACPP avec les ministres Guilbeault et Wilkinson au sujet de ces recommandations et du rôle mondial dans les domaines de l'énergie et du climat que joue le secteur du pétrole et du gaz naturel du Canada – un leader sur le plan environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans la production de l'énergie – se trouve à l'annexe 1. La lettre décrit en détail les recommandations susmentionnées et justifie les propositions.

L'ACPP est heureuse d'avoir l'occasion de présenter ce mémoire au Comité le 9 février 2022.

Cordialement,

Shannon Joseph
Vice-présidente, Relations gouvernementales et affaires autochtones

Le 18 mars 2022

L'honorable Steven Guilbeault
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
(courriel : steven.guilbeault5@ec.gc.ca)

L'honorable Jonathan Wilkinson
Ministre des Ressources naturelles
580, rue Booth, 21^e étage, pièce C7-1
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
(courriel : HonJonathan.Wilkinson@nrcan-rncan.gc.ca)

Monsieur le Ministre Guilbeault, Monsieur le Ministre Wilkinson,

Objet : L'occasion cruciale pour le Canada de soutenir la sécurité énergétique mondiale

Nous sommes heureux de poursuivre le dialogue avec vous concernant l'engagement de nos membres à fournir une énergie propre, abordable, sûre et sécuritaire aux Canadiens et au reste du monde. Nous sommes tout à fait d'accord avec le premier ministre pour dire que « la protection de l'environnement et la croissance de notre économie vont de pair »; l'industrie pétrolière et gazière en amont souscrit à l'engagement du gouvernement à réduire les émissions et à s'attaquer aux changements climatiques mondiaux. **Nous pensons que l'augmentation des exportations canadiennes de pétrole et de gaz naturel est la solution qui réduira les émissions mondiales et qui renforcera la sécurité énergétique.**

Nous exposons dans la présente lettre le contexte énergétique mondial, y compris la croissance de la demande et les questions de sécurité, et nous faisons part de notre position sur la façon dont le pétrole et le gaz naturel produits de manière responsable par le Canada peuvent jouer un rôle mondial tant sur le plan de la sécurité que des émissions.

Il est plus impératif que jamais pour le Canada d'adopter une démarche stratégique envers les systèmes énergétiques mondiaux.

2100-350, 7 Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3N9 Canada
Tél. 403-267-1100
Télé. 403-261-4622

1820-275, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1P 5H9 Canada
Tél. 613-288-2126
Télé. 613-236-4280

1004-235, rue Water
St. John's (Terre-Neuve et Labrador)
A1C 1B6 Canada
Tél. 709-724-4200
Télé. 709-724-4225

202-1110, rue Government
Victoria
(Colombie-Britannique)
V8W 1Y2 Canada
Tél. [778-265-3819](tel:778-265-3819)
Télé. 403-261-4622

Malheureusement, au moment où nous écrivons cette lettre, l'invasion russe de l'Ukraine se poursuit, faisant payer un lourd tribut à la population de l'Ukraine et à son économie. L'énergie est vitale non seulement pour l'économie du Canada, mais aussi pour sa sécurité. Il s'ensuit donc que nous devons renforcer nos systèmes d'énergie et de transport de l'énergie.

Nous estimons qu'on peut tirer des leçons importantes des choix faits par d'autres administrations en matière de politique énergétique. La situation en Europe met en évidence **les dangers d'une transformation énergétique désordonnée**. Avant même l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les prix du pétrole et du gaz naturel avaient augmenté à cause de la pénurie d'approvisionnement et de la raréfaction des forages, notamment dans les pays producteurs à économie de marché. Depuis l'automne 2021, l'Europe paie une prime pour détourner les cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL) américain destinées à l'Asie afin de répondre à ses propres besoins énergétiques. Aujourd'hui, l'Europe n'a pas beaucoup de solutions pour répondre aux importants besoins énergétiques de ses économies; elle dépend de la Russie pour satisfaire 40 % de ses besoins en gaz naturel, alors même que la guerre fait rage en Ukraine.

Selon Peter Tertzakian, de l'ARC Energy Research Institute² : « Négliger l'importance des combustibles fossiles avant de disposer de substituts propres, sûrs, abordables et en quantité suffisante ne constitue que la moitié du problème. L'autre moitié est plus sinistre et rappelle les crises du passé. Les pays occidentaux ont laissé le contrôle du marché des hydrocarbures à des pays qui ont l'habitude d'assurer leur approvisionnement énergétique par la pression politique. »

La demande énergétique mondiale ne cesse de croître à mesure que la population mondiale augmente et que son niveau de vie s'améliore³. Nous estimons que le pétrole et le gaz naturel canadiens jouent un rôle essentiel dans l'économie énergétique mondiale intégrée d'aujourd'hui, et que le Canada ouvre la voie dans la lutte contre les changements climatiques par des solutions novatrices. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) : [traduction] « [l']approvisionnement en pétrole et en gaz reste indispensable à la stabilité et la sécurité pendant la transition. À ce titre, les producteurs stables et fiables, tels que le Canada, ont toujours un rôle important à jouer dans la fiabilisation de l'approvisionnement grâce à leurs réserves, tout en minimisant les émissions. »

Le secteur canadien de l'énergie peut et doit contribuer de façon importante à réduire les émissions mondiales tout en répondant à la demande croissante en énergie abordable et fiable.

² Peter Tertzakian, « A Disorderly Transition » (en anglais), <https://www.arcenergyinstitute.com/a-disorderly-energy-transition/>.

³ La demande mondiale en pétrole est supérieure à cent millions de barils par jour, celle en gaz naturel est d'environ onze milliards de mètres cubes par jour, en constante augmentation – <https://www.iea.org/topics/world-energy-outlook>

Il va sans dire que l'industrie canadienne considère les changements climatiques comme étant un grave problème qui nécessite collaboration, innovation et investissement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en satisfaisant la demande croissante en énergie et le besoin en sécurité énergétique. Notre industrie est bien placée pour appliquer son expertise en science et en technologie à la réduction des émissions. Nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec les gouvernements pour atteindre nos objectifs communs.

L'ACPP croit savoir, d'après diverses communications gouvernementales et discussions avec des fonctionnaires fédéraux, que le gouvernement du Canada prévoit imposer un plafond aux émissions de GES provenant du secteur du pétrole et du gaz naturel. On croit également savoir que la consultation se poursuivra probablement après le printemps de cette année. Nous nous réjouissons de la possibilité de poursuivre les discussions et de la volonté du gouvernement de mener des consultations.

Le plus grand rôle que peut jouer le Canada dans la lutte contre les changements climatiques mondiaux est le remplacement du charbon dans le bouquet énergétique mondial par le gaz naturel canadien⁴ exporté sous forme liquéfiée.

L'énergie canadienne devrait jouer un rôle essentiel dans le règlement de la crise énergétique par son gaz naturel à faibles émissions. Pour ce faire, le commerce de l'énergie doit faire partie de l'action canadienne contre les changements climatiques, en donnant la priorité aux infrastructures (p. ex. pipelines, installations de GNL) et au cadre réglementaire et fiscal nécessaires pour fournir au monde une énergie responsable.

Les producteurs canadiens de gaz naturel utilisent des technologies environnementales de pointe. Les solutions pourraient être l'alimentation des installations en hydroélectricité, la réduction des émissions de méthane par des changements technologiques et la gestion de la consommation hydrique. Les producteurs canadiens offrent également d'importants débouchés économiques aux entreprises et aux communautés autochtones de tout le Canada. Nous espérons, avec nos partenaires autochtones, multiplier ces débouchés.

L'exportation du GNL canadien vers les marchés de l'Asie et de l'Europe permettrait de réduire les émissions mondiales nettes en remplaçant le charbon par le GNL dans la production d'électricité. Elle renforcerait aussi la sécurité énergétique et la prospérité du Canada et de ses alliés.

Le Canada est la seule administration productrice d'énergie au monde où les principaux producteurs – notamment six grands exploitants de sables bitumineux – visent la carboneutralité et y travaillent.

⁴ Le gaz naturel émet 50 % moins de CO₂ par unité d'énergie que le charbon. (Source : l'EIA des États-Unis)

Selon les données du Rapport d'inventaire national 2019 produit par le gouvernement du Canada, les émissions de GES par baril des sables bitumineux du Canada ont diminué de 34 % par rapport à 1990. Ce rapport est l'inventaire officiel présenté par le Canada sur les émissions de GES à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Les progrès technologiques qui rendent possibles l'efficacité énergétique, les nouvelles technologies, le captage du carbone, son usage et son stockage (CUSC) ont permis à l'Initiative *pour des sables bitumineux carboneutres* de viser d'ici 2050 la carboneutralité pour les sables bitumineux par la collaboration avec les gouvernements et les intervenants.

La réduction des émissions et l'abandon du pétrole « conflictogène » nécessiteront des investissements considérables dans la technologie et l'innovation à grande échelle, notamment les technologies à émissions négatives telles que le CUSC. Nous avons déjà commencé, et sommes conscients que notre travail offre à l'industrie d'importantes possibilités pour aider d'autres grands émetteurs à éliminer le carbone également. À notre connaissance, ce travail ambitieux et cette collaboration intra et interindustrielle et étatique sont sans précédent; ils illustrent la manière dont le Canada peut mener le monde vers un meilleur avenir énergétique.

Nous devons nous efforcer de mettre en place des politiques climatiques comparables et efficaces dans tous les secteurs, de la même manière que nous nous efforçons d'assurer l'équité entre les administrations.

Mis en œuvre correctement, les mécanismes de tarification du carbone peuvent constituer un bon moyen de réduire les émissions. Les entreprises membres de l'ACPP soutiennent les politiques climatiques qui réduisent de manière efficace et efficiente les émissions de GES tout en protégeant notre capacité à maintenir un secteur pétrolier et gazier dynamique.

Andrew Leach⁵, économiste à l'Université de l'Alberta, note ceci⁶ : « En plaidant pour la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* (LTPGES) devant la Cour suprême du Canada, le procureur général du Canada a affirmé que “[d]es experts du monde entier, y compris la vaste majorité des économistes canadiens, considèrent que la tarification du carbone est l'une des façons les plus rentables de réduire les émissions de gaz à effet de serre.”... Dans ce contexte, la Couronne soutenait qu'il était important d'uniformiser le prix du carbone entre provinces, car cela réduirait les émissions de la manière la plus rentable. Il en va de même lorsque nous examinons

⁵ « Extended Brief on the Proposed Oil and Gas Cap » <http://www.aleach.ca> [en anglais].

⁶ Renvois relatifs à la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, 2021 CSC 11 [Renvois à la LTPGES], Mémoire du procureur général du Canada au paragr. 48, citant FINA n° 151 (7 mai 2018), 1^{re} session.

la façon dont les politiques sont appliquées d'un secteur à l'autre... Les émissions de gaz à effet de serre n'affectent pas le climat (ou l'inventaire national du Canada) différemment si elles proviennent des sables bitumineux ou de la fabrication du ciment, pas plus qu'elles n'ont des effets différents si elles proviennent du Nouveau-Brunswick plutôt que de l'Alberta. Nos politiques devraient traiter les émissions de la même manière, entre les provinces et les secteurs. »

Le système de tarification fondé sur le rendement est un moteur important de l'innovation climatique dans notre secteur et dans d'autres. Récompenser les mesures climatiques précoces et soutenir l'émergence d'un écosystème d'énergie propre qui fournit maintenant des solutions en matière d'émissions à d'autres secteurs de l'économie canadienne et à des clients internationaux. Le gouvernement dispose d'outils qui fonctionnent; promouvoir une nouvelle réglementation ou une nouvelle politique risque de perturber ces mécanismes (qui sont efficaces) et ralentir le progrès.

Nous n'avons pas le détail du plafond d'émissions envisagé, mais nous savons que si la responsabilité de l'industrie dans la réduction des émissions n'est pas bien établie, cela pourrait limiter la capacité du Canada à offrir la sécurité énergétique au monde et à réduire en même temps les émissions mondiales nettes. Comme on l'a indiqué, fournir à la planète une énergie responsable et stable tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre est l'un des grands défis de la planète. Les membres de l'ACPP sont convaincus qu'on peut contribuer à relever ce défi.

La production de pétrole et de gaz naturel au Canada est un important moteur économique pour le pays. L'industrie doit rester dynamique et prospère si elle veut contribuer au financement de la structure sociale et soutenir un système énergétique canadien stable et abordable dans le cadre de la transformation en une économie à faible émission de carbone. Notre leadership en matière de réduction des émissions et en matière d'innovation dans les technologies propres, conjugué à notre démarche de premier plan à l'échelle mondiale en matière de rendement environnemental, social et de gouvernance contribuera à protéger l'environnement et les emplois canadiens, tout en assurant la prospérité de notre économie et le renforcement de la sécurité énergétique mondiale.

Nous pensons que fixer un objectif politique pour réduire les émissions permettrait aux politiques et réglementations existantes ou annoncées de continuer à soutenir l'innovation et à récompenser les actions qui réduisent les émissions. Ces politiques protégeraient l'apport des projets de réduction des émissions et maintiendraient d'importantes incitations financières : les recettes de la vente des compensations carbone, des crédits RCP et la taxe carbone évitée. Ces incitations se traduisent par une réduction des émissions, sont validées par des tiers et peuvent aider d'autres secteurs de l'économie à gérer leur transition vers de moindres émissions sans engager des frais importants ni perdre des emplois.

L'ACPP formule les recommandations suivantes :

- L'ACPP recommande que le gouvernement du Canada établisse un objectif politique pour la réduction des émissions – et non des plafonds d'émissions réglementés – afin de permettre aux politiques existantes de continuer à soutenir l'innovation et à récompenser les mesures de réduction des émissions.
- L'ACPP recommande que les politiques en matière de changement climatique aillent de l'avant et préservent la prévisibilité économique; aucune politique ne devrait bloquer les investissements réalisés de bonne foi ou leur faire perdre rétroactivement leur valeur.
- L'ACPP recommande au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces pour que toutes les démarches entreprises en matière de politiques climatiques respectent les compétences provinciales dans l'exploitation des ressources naturelles et la capacité des provinces à adapter ces politiques.
- L'ACPP recommande au gouvernement du Canada de soutenir le rôle que le pétrole et le gaz naturel canadiens peuvent jouer dans la réduction des émissions mondiales, y compris le remplacement de l'énergie qui provient d'administrations dont le rendement environnemental, social et de gouvernance (ESG) est inférieur à celui du Canada. Le pétrole et le gaz naturel canadiens à faibles émissions peuvent réduire les émissions de GES dans les pays à fortes émissions, notamment la Chine et l'Inde.
- L'ACPP recommande au gouvernement fédéral de mettre en œuvre une stratégie pour le commerce de l'énergie, notamment par des mesures réglementaires qui soutiennent le développement des infrastructures et qui attirent les investissements dans les grands projets. Cela permettra la réduction, nécessaire, du charbon et du pétrole issus de sources à fortes émissions à l'échelle mondiale, ce qui réduira à son tour les émissions mondiales.

L'industrie canadienne du gaz naturel et du pétrole en amont soutient des solutions novatrices et concertées qui réduisent les émissions tout en satisfaisant les besoins de plus en plus grands du monde en énergie sûre, fiable et responsable.

Notre industrie tient résolument à travailler avec tous les échelons du gouvernement de manière productive et collaborative pour réduire les émissions de manière importante. L'ACPP a aussi à cœur le maintien d'une industrie pétrolière et gazière saine et forte au Canada et dans le monde, qui se traduit par la création de centaines de milliers d'emplois pour les Canadiens, la réconciliation avec les Autochtones, un approvisionnement sûr en énergie pour les Canadiens et nos alliés aux États-Unis et en Europe, et des revenus en milliards de dollars pour les différents échelons étatiques du Canada.

En disposant des bons cadres fiscaux et réglementaires, le Canada peut, et devrait, transformer cette occasion énergétique en réalité, freinant la croissance des émissions provenant des principaux pays émetteurs tout en atteignant les contributions déterminées au niveau national.

Le monde devrait s'approvisionner en énergie au Canada – une source abordable, fiable, responsable et politiquement stable, qui est également axée sur la réduction des émissions. Nous pouvons contribuer à la lutte contre les émissions mondiales et à l'approvisionnement énergétique mondial. Le Canada peut et doit « s'approprier le podium de l'énergie », en s'appuyant sur ses valeurs, ses ressources et son ingéniosité.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous de sorte que l'industrie énergétique du Canada, les administrations locales, provinciales et fédérales puissent collaborer et jouer un rôle clé dans l'amélioration de la sécurité énergétique mondiale et la réduction des émissions.

Comme vous le savez sans doute, je suis relativement nouveau dans mon poste à l'ACPP. La présente lettre, rédigée avec le soutien de nos membres, est fournie dans un esprit de dialogue constructif et de collaboration. Nous apprécions et partageons votre détermination en matière de consultation. Je serais heureux de vous rencontrer en personne, à votre convenance, et d'aborder la façon dont on peut travailler de manière constructive pour assurer un avenir brillant à l'énergie et à l'environnement canadiens.

Cordialement,

Craig Bryksa
Président du CA
Association canadienne des producteurs pétroliers